



Chômage au 4^e trimestre 2019

Le taux de chômage repart à la baisse

Le taux de chômage repart à la baisse au 4^e trimestre 2019, après être resté stable à 8,3 % au cours du trimestre précédent. La Normandie est la cinquième région de France métropolitaine la plus touchée par le chômage. Dans la région, sur un an, le chômage recule de 0,6 % ; tous les départements et toutes les zones d'emploi de la région profitent de ce repli.

Pauline Roger (*Insee Normandie*)

Au quatrième trimestre 2019, 8,0 % de la population active est au chômage en Normandie, un taux proche de celui de la France métropolitaine (7,9 %). Selon les régions, ce taux varie entre 6,7 % en Bretagne et 10,0 % dans les Hauts-de-France (*figure 1*). En dehors de cette dernière, trois autres régions sont plus touchées par le chômage que la Normandie : Occitanie (9,6 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,3 %) et Corse (8,2 %).

Par rapport au précédent trimestre, le taux de chômage normand baisse de 0,3 point, comme en France métropolitaine. Pour la majorité des régions, le recul est de 0,3 % ou 0,4 %. Il est plus accentué pour Provence-Alpes-Côte d'Azur (0,5 %) et moindre pour la Corse et les Pays de la Loire (0,2 %).

Sur un an, le taux de chômage recule de 0,6 % en Normandie comme au niveau national. Toutes les régions métropolitaines bénéficient d'une baisse du chômage, qui varie de 0,3 % pour la Bourgogne-Franche-Comté et les Pays de la Loire, à 0,9 % pour les Hauts-de-France. Le recul est plus marqué dans les régions les plus touchées.

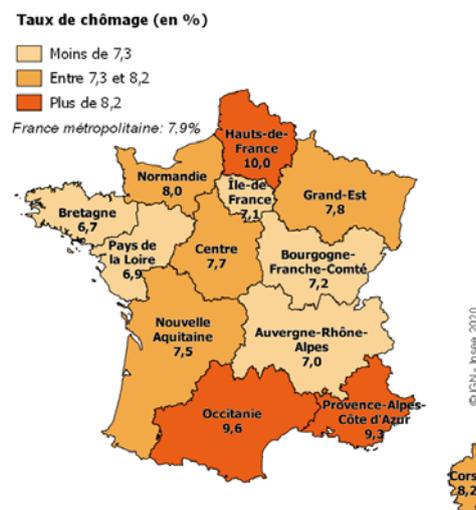
Recul du chômage dans tous les départements normands

Parmi les départements normands, le taux de chômage varie de 6,0 % dans la Manche à 9,2 % en Seine-Maritime (*figure 2*). La Manche est l'un des départements métropolitains les moins touchés par le chômage (9^e taux le plus bas sur 96), contrairement à l'Eure avec un taux de chômage de 8,1 % (64^e) et surtout à la Seine-Maritime (9,2 % et 80^e rang). Avec un taux de 7,5 %, le Calvados et l'Orne occupent une position médiane (respectivement 43^e et 42^e). Sur un trimestre, la baisse est de 0,4 point dans l'Eure, de 0,3 point

dans l'Orne et la Seine-Maritime et de 0,2 point dans la Manche et le Calvados. Sur un an, le taux de chômage recule de 0,7 point dans l'Eure, soit davantage que dans la Manche (0,5 point) et que dans les trois autres départements (0,6 point).

1 La Normandie, cinquième plus fort taux de chômage des régions métropolitaines

Taux de chômage au 4^e trimestre 2019 par région métropolitaine (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières
Source : Insee, Taux de chômage localisés

2 Un recul de même ampleur dans tous les départements normands

Taux de chômage au 4^e trimestre 2019 et évolution par département

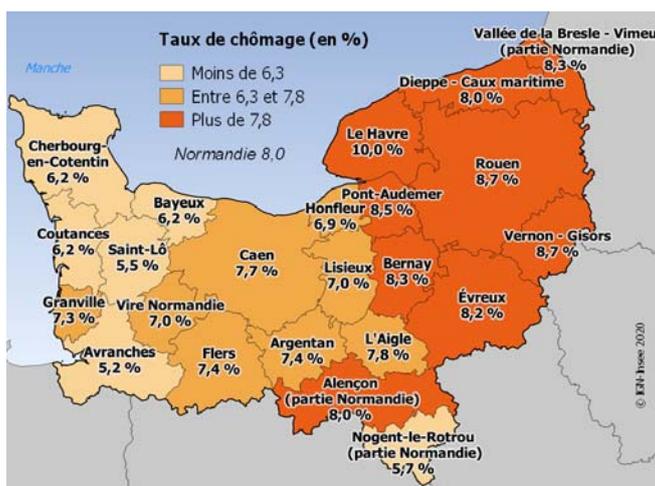
	Taux de chômage 2019 4 ^e trim (en %)	Taux de chômage 2018 4 ^e trim (en %)	Évolution sur 1 an (en point)
Seine-Maritime	9,2	9,8	-0,6
Eure	8,1	8,8	-0,7
Ome	7,5	8,1	-0,6
Calvados	7,5	8,1	-0,6
Manche	6,0	6,5	-0,5
Normandie	8,0	8,6	-0,6
France métropolitaine	7,9	8,5	-0,6

Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

3 Les zones d'emploi de l'Est de la Normandie restent les plus touchées

Taux de chômage au 4^e trimestre 2019 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Définitions

Le **taux de chômage** est la part (en pourcentage) de chômeurs dans la population active, composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

La méthode d'estimation des **taux de chômage localisés** repose sur l'estimation d'une part du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur), par zone d'emploi et par département. Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM). Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emplois.

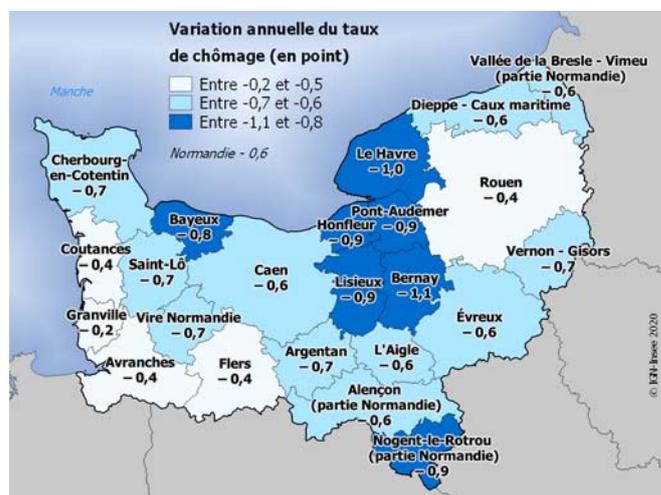
Baisse du chômage dans toutes les zones d'emploi sur un an

Entre zones d'emploi, les différences sont plus marquées. L'est de la Normandie, où le taux de chômage dépasse les 8,0 %, demeure toujours plus impactée que la partie ouest (figure 3). Le taux de chômage reste particulièrement élevé dans la zone d'emploi du Havre (10,0 %), parmi les plus touchées de la métropole. Le chômage est important également (proche de 8,5 %) dans les zones d'emploi de Rouen, Vernon-Gisors et Pont-Audemer. À l'opposé, avec un taux inférieur à 6,0 %, Avranches, Saint-Lô et Nogent-le-Rotrou font partie des zones d'emploi les moins touchées par le chômage dans la région mais également en France métropolitaine.

Sur un an, le taux de chômage recule dans toutes les zones d'emploi normandes (figure 4) : de -0,2 point (à Granville) à -1,1 point (à Bernay). Les plus fortes baisses ne touchent pas uniquement les zones ayant un fort taux de chômage. Si le recul est important dans les zones fortement touchées du Havre (-1,0 point) et de Pont-Audemer (-0,9), la baisse est importante également dans celles de Lisieux, Honfleur, Nogent-le-Rotrou (-0,9 point) et Bayeux (-0,8 point), moins touchées par le chômage. ■

4 Baisse du chômage dans toutes les zones d'emploi

Évolution du taux de chômage au 4^e trimestre 2019 par rapport au 1^{er} trimestre 2018 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les taux de chômage localisés, qui intègrent, les estimations d'emplois.

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

Crédit photo : ©H. Senucuq-panoram-art.com
ISSN : 2493-7339
@Insee 2020

Pour en savoir plus :

- « Au quatrième trimestre 2019, le taux de chômage passe de 8,5 % à 8,1 % », Informations rapides n° 36, février 2020
- Raspud G., « La baisse du chômage s'interrompt en Normandie au 3^e trimestre 2019 », Insee Flash Normandie n° 92, janvier 2020



